



Toute l'équipe de l'uNSa des HCL
vous souhaite
un bel été et de bonnes vacances!

A LA UNE



La **mutuelle pour les Hospitaliers toujours à l'étude** pour une mise en place **prévue au 1er janvier 2027**. L'UNSA a été auditionnée dans le cadre de la mission sur l'articulation entre l'assurance maladie obligatoire (AMO) et les complémentaires santé (AMC). Elle y a rappelé ses priorités : garantir l'accès aux soins, réduire les inégalités, renforcer la prévention et améliorer la gouvernance de la protection sociale.



Année 2026, année des **élections professionnelles**.

En **décembre** je fais entendre ma voix, parce qu'**ensemble** on est plus fort, quand d'autres s'agitent, l'**uNSa agit** !



L'uNSa est un des administrateurs du C.G.O.S.

Après avoir fait la **mise à jour de vos dossiers**, vos demandes de prestations seront **prises** en compte même si le CGOS n'a pas encore actualisé vos droits pour l'année. N'attendez pas !

LES BONS PLANS



Un CE pour les adhérents de l'uNSa.

ACTUALITÉS



Congés supplémentaire de naissance*

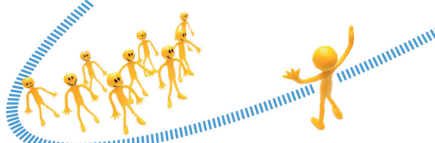
Accessible au 1er juillet 2026

- Chaque parent peut bénéficier d'un à deux mois de congé supplémentaire indemnisé, pouvant être pris simultanément ou en alternance avec l'autre parent.
- Le congé peut être **pris en une seule fois ou fractionné** en deux périodes d'un mois non consécutif.
- L'**indemnisation est dégressive** : 70 % du salaire net le premier mois, 60 % le second mois, pour chacun des parents, dans la limite du plafond de la Sécurité sociale (4 005 € au 1er janvier 2026).
- Le congé doit être **pris dans les 9 mois suivant la naissance** (ou jusqu'au 31 mars 2027 pour les enfants nés entre le 1er janvier et le 30 juin 2026).

*détails sur notre site



RENSEIGNEZ-VOUS SUR VOS DROITS ET DEVOIRS.



ANTICIPER, C'EST SE PROTÉGER.



La RETRAITE Progressive

Elle est toujours possible dès **60 ans** **, n'hésitez pas à nous consulter.

**sous conditions

L'uNSa plus que jamais à vos côtés

au quotidien et tout au long de votre carrière

L'uNSa est là pour toi !

TITULARISATION

RETRAITE

CGOS

FORMATION

DETACHEMENT

TELETRAVAIL

L'uNSa, un **syndicat** et des professionnels à votre service, **conseils** et **accompagnement**

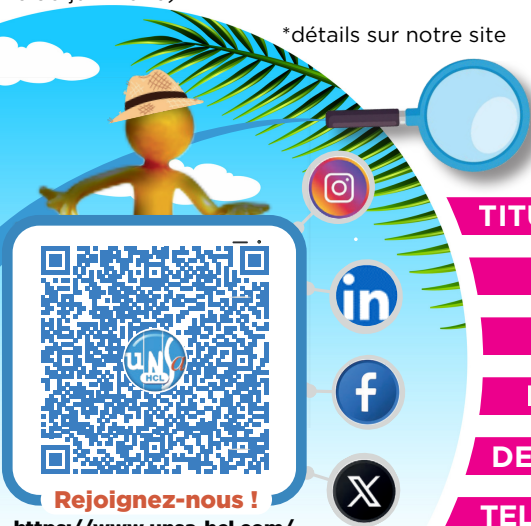
AVANCEMENT

CONDITIONS DU TRAVAIL

ACCIDENT DU TRAVAIL

RETRAITE PROGRESSIVE

DISPONIBILITÉ



Rejoignez-nous !

<https://www.unsa-hcl.com/>

Dans votre établissement, contactez-nous :

04 72 68 12 81

contact@unsa-hcl.com



SANTÉ & SOCIAUX
PUBLIC ET PRIVÉ

4 CHIFFRES CLÉS



46 %

des soignants
déclarent être tombés
malades ces trois
derniers mois.

(prise de double des
salariés du privé)



60 %

des professionnels
de la FPH souffrent de
douleurs chroniques
liées à la pénibilité
des métiers.

(gestes répétitifs,
charges lourdes,
postures contraignantes...)



31 %

des soignants
travaillent la nuit
ou le week-end.
(contre seulement 21 %
des autres salariés)



1 agent sur 3

envisage de quitter
la FPH dans les
prochaines années.
(enquête FHF 2023)



LES AGENTS
DE LA FPH
À BOUT
DE SOUFFLE !

UN ACCORD DE MÉTHODE

BAFOUÉ !

- ✗ On nous avait promis le choix du scénario le plus favorable...
- ✗ On nous avait promis la transparence et la communication des données utiles...
- ✗ Rien de tout cela n'a été respecté !

La loyauté et la transparence ?
Des mots vides de sens !

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC) – PRÉVOYANCE ASSEZ DE PROMESSES, PLACE AU RESPECT !

LES AGENTS DE LA FPH MÉRITENT MIEUX !

LE DIALOGUE SOCIAL EST PIÉTINÉ !

Les ministères, et notre ministère en particulier,
prétendent vouloir « prendre soin de ceux qui prennent soin »...

MAIS DANS LES FAITS ?

- ✗ ils suspendent les négociations PSC,
- ✗ annulent les réunions,
- ✗ décident seuls,
- ✗ imposent leurs choix sans véritable concertation,
- ✗ et veulent imposer une PSC au rabais pour les personnels hospitaliers.

- ✗ Ils exercent un chantage sur vos représentants
(Le montant de l'enveloppe est de 27,78 € par agent ;
sinon, ce sera 15 €...)

CE QUE NOUS DEMANDONS :

- ✓ des arbitrages politiques clairs,
- ✓ des données transparentes,
- ✓ une vraie négociation loyale,
- ✓ une PSC et une prévoyance à la hauteur des risques, de la pénibilité et des réalités de nos métiers.



EN RETOUR :

silence,
reports successifs,
décisions unilatérales
et mépris du dialogue social.



Pendant ce temps, les agents continuent de subir :
épuisement, arrêts maladie, douleurs chroniques, burn-out,
manque d'attractivité et perte de sens.

NOS REVENDICATIONS CONCRÈTES

50%

Une participation employeur
à 50 % minimum pour la santé
et la prévoyance.



Une couverture santé de haut niveau
alignée aux garanties
du ministère des armées.



Une vraie prévoyance obligatoire
avec maintien de salaire, invalidité,
décès et rente éducation.



La prise en compte de l'indemnitaire
dans les CLM et CLD.



L'UNSA revendique
l'intégration des retraités
à la PSC de la FPH afin
de garantir une protection
solidaire, accessible
et durable tout au long
de la vie.



La protection des contractuels
avec des droits renforcés
et une ancienneté réduite.



La sanctuarisation et le renforcement
du CGOS au service des
agents hospitaliers.



Une gestion paritaire transparente
avec un vrai dialogue social
et des négociations loyales.



Une PSC pensée pour la réalité
hospitalière : pénibilités, horaires
décalés, forte sinistralité et usure
professionnelle.

LE DIALOGUE SOCIAL DOIT ÊTRE RESPECTÉ :
LES AGENTS DE LA FPH MÉRITENT MIEUX QU'UNE PSC AU RABAIS !

ENSEMBLE, DÉFENDONS UNE PROTECTION SOCIALE
À LA HAUTEUR DE NOS ENGAGEMENTS !



SANTÉ & SOCIAUX
PUBLIC ET PRIVÉ

Le service public au cœur
d'humain, notre priorité !



SANTE-SOCIAUX.UNSA.ORG



REJOIGNEZ-NOUS,
FAITES ENTENDRE
VOTRE VOIX !

